Atelier National sur les options institutionnelles de gestion et de gouvernance des parcours en Tunisie

3-4 Décembre 2015

1. CADRE ET OBJECTIF DE L'ATELIER

L'atelier fait suite a la réunion de sensibilisation organisée en mois de juin 2015 et à laquelle ont participé des représentants de la DGF, l'ICARDA, L'OEP, L'IRESA , DGACTA, IRA Médenine, CRDA Médenine, il est organisé conjointement par la Direction Générale de Forêts avec le Centre de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) dans l'objectif d'encourager et faciliter un dialogue national qui devrait conduire à l'élaboration d'un nouveau cadre institutionnel et législatif permettant une gestion et gouvernance transparente et efficiente des parcours en Tunisie.

Les résultats attendus de cet atelier sont :

- Présenter et analyser le cadre institutionnel actuel de la gestion durable des parcours en Tunisie y compris l'aspect foncier et encourager un débat constructif autour des moyens à mettre en œuvre pour assurer une gestion durable et une meilleure gouvernance des parcours.
- Enrichir le débat en s'inspirant de l'expérience internationale dans ce domaine (procédures, succès et échecs et leçons acquises)
- Discuter des aspects importants et critiques relatifs à un cadre institutionnel et juridique adéquat pour les terres de parcours en Tunisie.
- Développer un plan de travail pour les étapes à entreprendre pour aboutir à la formulation d'un cadre institutionnel et législatif appropriés pour la Tunisie.

L'atelier a regroupé 28 **participants** du Ministère de l'Agriculture de Ressources Hydrauliques et de la Pèche, de l'ICARDA, du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, du Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières, de la Direction Générale des Immeubles Agricoles, du Tribunal Immobilier, des représentants des Groupements de Développement Agricole (GDA) et des conseils de gestion, de la FAO et des personnes ressources.

2. DEROULEMENT DE L'ATELIER

L'ouverture de l'atelier a été assurée par M. le Directeur Général des Forêts qui a souhaité la bienvenue aux participants et souligné l'importance socio-économique et environnementale des parcours en Tunisie, la nécessité d'analyser le cadre institutionnel et législatif actuel et d'établir une vision intégrée, cohérente de différents intervenants. Egalement, il a insisté sur les moyens à mettre en œuvre et le développement des capacités des différents intervenants en vue d'assurer une gestion durable des parcours.

Par la suite, le représentant de l'ICARDA a exprimé l'appui de son organisation à ce genre de rencontre qui constitue une opportunité pour les différents intervenants pour discuter la situation de gestion des parcours en Tunisie. Par la suite, le programme, les objectifs et les résultats de l'atelier ont été rappelés.

Après l'ouverture, la séance de la matinée se déroulé en plénière durant laquelle trois présentations ont été exposées et qui ont concerné :

i. le cadre institutionnel et législatif des parcours collectifs en Tunisie

ii. L'expérience du PRODESUD

iii. L'expérience Internationale en matière des options institutionnelles pour la gouvernance.

3. RESULTATS DES TRAVAUX DE GROUPES

Résultats du Groupe de Travail 1 : Le travail du groupe 1 a été réalisé en deux étapes (figures):

Etape 1

L'analyse des problèmes des parcours en Tunisie a fait ressortir 4 problématiques majeures:

- La désertification qui accentue d'avantage la dégradation de parcours
- Investissements insuffisants dans les parcours
- Absence d'une institution chargée des parcours
- Absence d'une stratégie nationale de gestion des parcours

Ces problématiques, sont le résultat d'une multitude de causes dont les principaux sont :

- La fragilisation des parcours suite aux Changements Climatiques et la dégradation de la biodiversité.
- La non-considération des services environnementaux offerts par les parcours
- L'absence de concertation entre les acteurs et la communication insuffisante
- L'absence d'une typologie détaillée des parcours.
- La complexité de la situation foncière de terrains de parcours.

Les conséquences issues de ces problématiques identifiées sont principalement :

- Le manque d'une base de données sur les parcours et les outils de suivi.
- L'absence d'une bonne gouvernance de l'espace pastoral
- Le manque de programme d'appui, de renforcement des capacités aux gestionnaires et aux usagers des parcours
- L'absence de plan de gestion pour les parcours
- Des textes juridiques et législation non adaptés.

Etape 2

Durant cette phase, les potentiels futurs et certaines propositions pour répondre aux problématiques identifiées précédemment dans la première étape ont été visualisés.

Ces propositions comprenaient essentiellement :

- Le renforcement du programme de lutte contre la Désertification
- La mobilisation les ressources financières nécessaires (internes et externes)
- La création d'une institution autonome pour la gestion des parcours
- L'élaboration d'une stratégie nationale pour la gestion des parcours

Ceci signifie :

- La mise en place d'un système de production des semences pastorales locales
- L'organisation de l'exploitation de l'espace pastoral
- L'identification des indicateurs de mesure des services environnementaux et la prise en considération de la valeur économique des biens et services environnementaux et le coût de dégradation dans le calcul de la rentabilité
- La compilation du savoir-faire ancestral (Répertoire)
- L'élaboration d'une stratégie de communication sur le secteur
- L'organisation des ateliers de travail rassemblant tous les intervenants sur les parcours
- L'élaboration des cartes détaillées des parcours (Décrivant les statuts fonciers).

Résultats du Groupe de Travail 2 : Le travail du groupe 2 a été réalisé en deux étapes:

Etape 1: Analyse des acteurs ou cartographie des acteurs (intérêts et attentes/ potentiels et résistance à résoudre le problème de la dégradation des parcours, mesures à entreprendre)

NIVEAU 1	NIVEAU 2
- DIRECTION GENERALE DES FORETS **(DGF)** - COMMISSARIAT REGIONALE DE DEVELOPPEMENT AGRICOL **(CRDA)** - OFFICE D'ELEVAGE ET DU PATURAGE **(OEP)** - DIRECTION DE TERRES COLLECTIFS **(DTC)** - DIRECTION GENERALE DES AFFAIRES LEGISLATIVES ET FONCIERS **(DGALF)** - CONSELS DE GETION **(CG)** - MINISTERE DE L'INTERIEUR : **GOUVERNEUR** - GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOL **(GDA)** - MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DVPT.DURABLE **MEDD**	- OFFICE DE TERRE DOMANIAL **(OTD)** - INSTITUTION DE LA RECHERS ET DE L'ENSEIGEMENT SPERIEUR AGRICOLES **(IRESA)** - DIRECTION GENERALE DE PRODUCTION AGRICLE **(DGPA)** - DIRECTION GENERALE DE FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT ET DES O.P **(DGFIOP)** - TRIBUNAL IMMOBILIERE **(TI)**

- Détermination des acteurs et leurs classements par ordre de niveau de son implication à résoudre le problème de dégradation de parcours :
- Analyse des acteurs

Acteur	Attentes	Intérêt	Potentiel/Résistance
DGF	Plan d'aménagement élaboré et mis en œuvre (terres soumis au régime forestier)	Gestion durable de parcours	Crée une structure nationale de gestion de parcours
OEP	Appui et assistance au développement de parcours privés	Assurer de ressources fourragères	-
Gouverneur	Développement rural inclusif	Paix sociale	Gestion et arbitrage du foncier
MEDD	Lutte contre la désertification	Amélioration des services écosystémiques	Stratégie sectorielle non durable et non concerté /séquestration et réduction des émissions de GES
GDA	- Statut juridique adéquat au GDA - Environnement institutionnel et juridique favorable - Renforcement de capacités	-Meilleur valorisation -Assurer les services agricoles -Meilleur gestion de points d'eau	- Approche participative - Gestion de foncier - Surveillance de point d'eau
OTD	Implication dans la gestion des parcours domaniaux	Valorisation des parcours domaniaux	- Contribution financière - Vulgarisation démonstration de technique - Pas de résistance
DGFIOP	Mécanisme de gestion rationnel des parcours (Financement, investissement et implémentation)	Meilleur investissement dans les parcours	- Financement - Une bonne coordination entre les acteurs avec les bailleurs - Résistance
DGPA	- Production secteur des parcours - Référentiel technique adéquat	- Réduire la facture de l'alimentation animale - Réduction de la fluctuation des effectifs du cheptel dans les parcours	- Statistiques /suivi - Utilisation des sous-produits - Concurrence entre production animale et production végétale
IRESA	- Meilleure précision des besoins - Application des résultats - Implication dans l'élaboration de la stratégie	- Soutien de la recherche appliquée	- Chercheurs - Infrastructure de recherche - Faible innovation - Faible implication dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie
DG Affaires Juridiques et foncières	- Textes réglementaires adéquat	- Réduction du nombre de difficultés immobilières et foncières	- Contribution et validation du texte règlementaire
DGS Vet	Partenariat et usagers déterminés	Réduction des risques et impacts des maladies	- Ressources humaines et matérielles - Mobilisation aval non centrale

Etape 2 : Brainstorming « Pour un nouveau cadre institutionnel et juridique sur la gestion durable des parcours ; qu'est-ce que nous voulons ? de quoi nous avons besoin ? Quelles sont les prochaines étapes ?

1-Qu'est-ce que nous voulons ?

- Une structure nationale de gestion de parcours
- Meilleurs engagement des usagers
- Intégrer le développement durable de parcours dans le cadre du développement intégré du territoire

2. De quoi nous avons besoin ?

- Un cadre institutionnel et juridique adéquat
- Ressources financière permettant un développement inclusif
- Renforcement de capacités humaines

3 .Quelles sont les prochaines étapes ?

i. Etude exhaustives, analytique de textes existants et proposition d'amendement (Mars 2016 Avec l'appui de FAO/ICARDA)
ii. Analyse du cadre institutionnel et proposition d'amélioration (Mars 2016 Avec l'appui de FAO/ICARDA)
iii. Analyse des organisations Professionnelles intervenantes dans la gestion de parcours (Avec l'appui de FAO/ICARDA)
iv. Organiser des ateliers régionaux de réflexions et de concertation (avril-Mai 2016 Avec l'appui de FAO/ICARDA)
v. Elaborer une stratégie et un plan d'action national (Avec l'appui de FAO/ICARDA).

4. RECOMMANDATIONS

i. La cartographie détaillée des parcours y compris le foncier et la hiérarchisation des acteurs en mettant l'accent sur les acteurs locaux ;
ii. L'apurement de la situation foncière des parcours.
iii. Mettre en place les outils de suivi de la situation des parcours et les moyens nécessaires à leur développement ;
iv. La nécessité de mettre en place une structure propre qui se charge des parcours afin d'unifier les approches d'intervention;
v. L'élaboration d'un plan d'action pour la promotion des Parcours avec une concertation élargie et faire appel aux services d'un expert dans la matière et l'organisation d'ateliers régionaux de réflexions et de concertation (Avril-Mai 2016 avec l'appui de la FAO/ICARDA) ;
vi. L'élaboration d'une synthèse des acquis et des expériences passées en matière de développement et gestion des parcours ;
vii. Engager un processus de concertation avec les partenaires de la DGF pour la question de privatisation des parcours collectifs.
viii. L'élaboration d'une étude exhaustive, analytique de textes existant et proposition d'amendement (Mars 2016 avec l'appui de FAO/ICARDA)
ix. L'analyse du cadre institutionnel et proposition d'amélioration (Mars 2016 avec l'appui de FAO/ICARDA)
x. L'analyse des organisations Professionnelles intervenantes dans la gestion des parcours (avec l'appui de FAO/ICARDA) ;

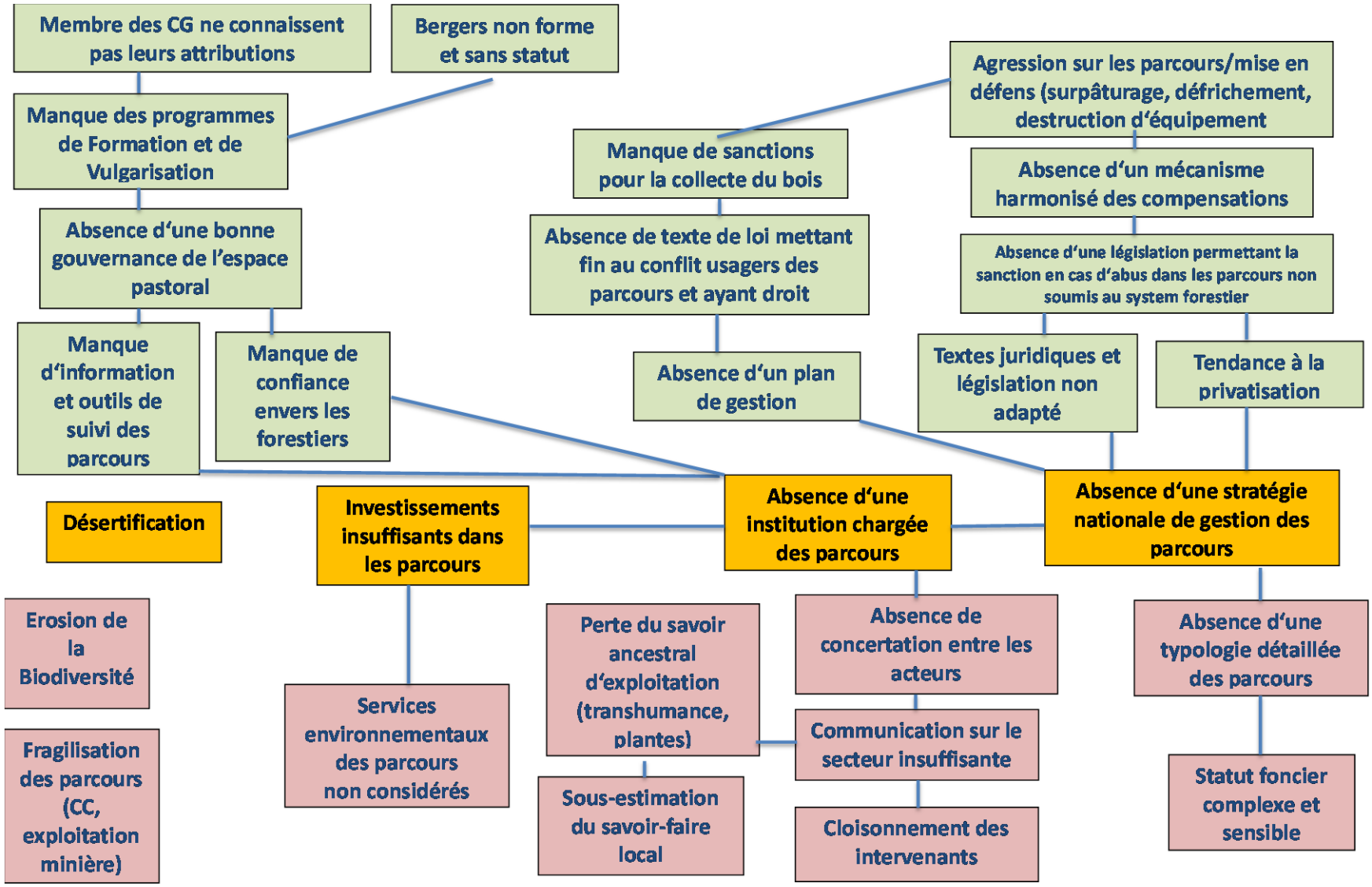

Etape 1 : Analyse des problèmes des parcours collectifs et privés en Tunisie

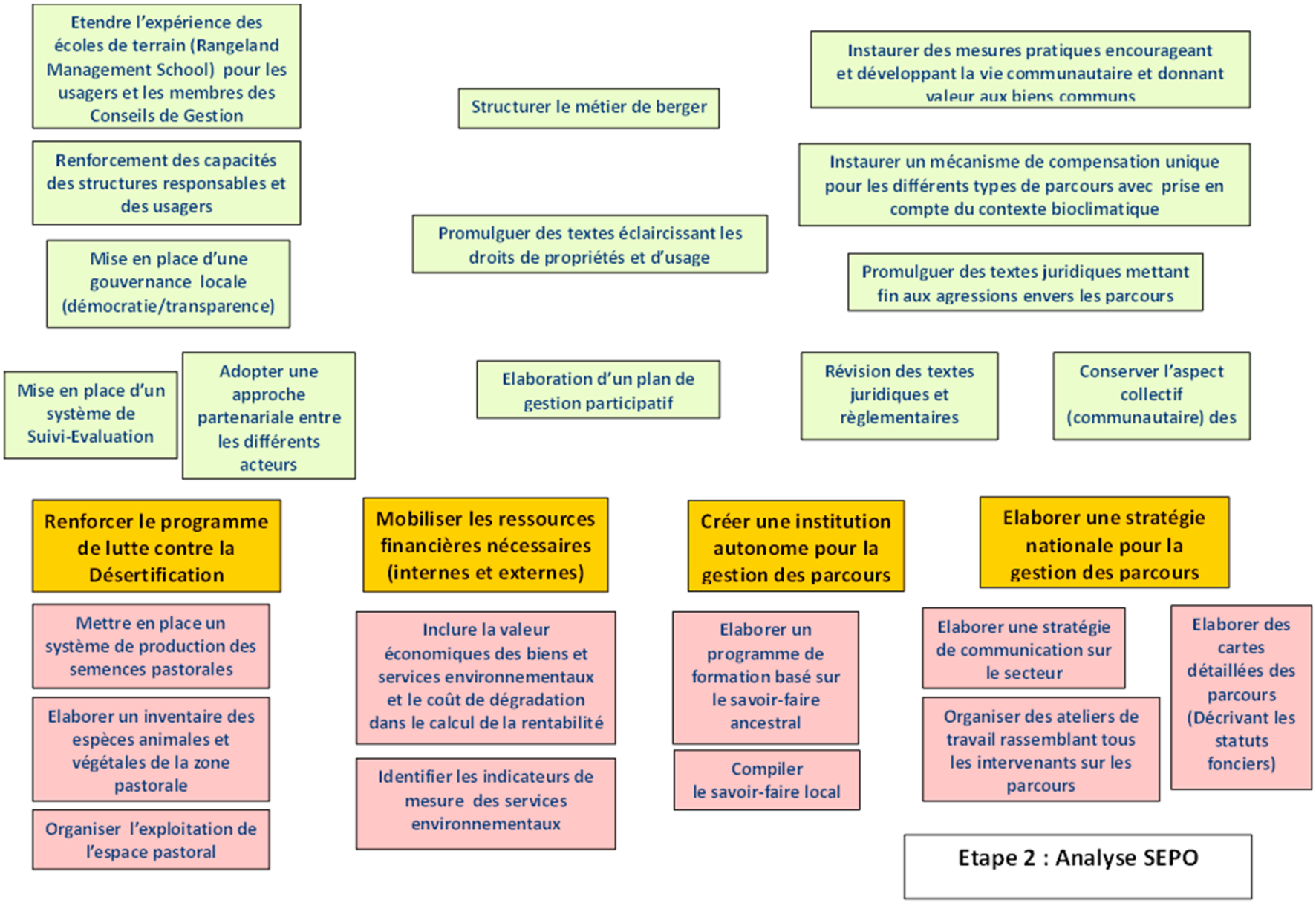
Etendre l'expérience des écoles de terrain (Rangeland Management School) pour les usagers et les membres des Conseils de Gestion
Renforcement des capacités des structures responsables et des usagers
Mise en place d'une gouvernance locale (démocratie/transparence)
Mise en place d'un système de Suivi-Evaluation
Adopter une approche partenariale entre les différents acteurs
Structurer le métier de berger
Promulguer des textes éclaircissant les droits de propriétés et d'usage
Elaboration d'un plan de gestion participatif
Instaurer des mesures pratiques encourageant et développant la vie communautaire et donnant valeur aux biens communs
Instaurer un mécanisme de compensation unique pour les différents types de parcours avec prise en compte du contexte bioclimatique
Promulguer des textes juridiques mettant fin aux agressions envers les parcours
Révision des textes juridiques et règlementaires
Conserver l'aspect collectif (communautaire) des
Renforcer le programme de lutte contre la Désertification
Mettre en place un système de production des semences pastorales
Elaborer un inventaire des espèces animales et végétales de la zone pastorale
Organiser l'exploitation de l'espace pastoral
Mobiliser les ressources financières nécessaires (internes et externes)
Inclure la valeur économiques des biens et services environnementaux et le coût de dégradation dans le calcul de la rentabilité
Identifier les indicateurs de mesure des services environnementaux
Créer une institution autonome pour la gestion des parcours
Elaborer un programme de formation basé sur le savoir-faire ancestral
Compiler le savoir-faire local
Elaborer une stratégie nationale pour la gestion des parcours
Elaborer une stratégie de communication sur le secteur
Organiser des ateliers de travail rassemblant tous les intervenants sur les parcours
Elaborer des cartes détaillées des parcours (Décrivant les statuts fonciers)
Etape 2 : Analyse SEPO